



# TOILETTAGE CANIN ET FELIN

## CTM

### CERTIFICAT TECHNIQUE DES METIERS

Date de décision 31/05/2024

RNCP 39113

Certificateur : CMA France

#### CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le Toiletteur d'animaux/la toiletteuse d'animaux baigne, tond et épile des animaux de compagnie (chiens et chats) de toutes races suivant les standards en vigueur ou le désir des clients.

Il utilise les shampoings et produits antiparasites ou antipuces adaptés à chaque cas.

#### OBJECTIFS

- ✓ Assurer les activités de toilettage des chiens et des chats de race courante dans le respect du bien-être de l'animal.
- ✓ Procéder aux opérations préalables à la toilette (pré-coupe, préparation hygiénique, démêlage)
- ✓ Mettre en œuvre des techniques variées de toilettage (coupe tondeuse, ciseaux ...) dans le respect de la morphologie canine et féline en s'inspirant des standards des races considérées.
- ✓ Réalise des prestations annexes au toilettage : application de produits insectifuges, cosmétiques, de produits sur ordonnance, le transport de l'animal dans le respect de la réglementation ...

#### DUREE DE LA FORMATION- DELAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule :

- En apprentissage sur 2 années en alternance. Début de la formation au mois de septembre.
- En formation continue sur 8 mois. La durée moyenne est de 644 h au CFAM, et 378 h en Entreprise. Début de la formation au mois de novembre.

#### TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre de l'apprentissage. Pour la formation continue, il peut être pris en charge par différents financeurs.

Autres situations : nous consulter.

#### MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Contrat d'apprentissage.
- Formation continue.
- Autres : nous consulter.


#### MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des évaluations ponctuelles écrites, orales et pratiques en centre de formation.

#### PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : Aucun

Jeunes de 16 à 29 ans pour un contrat d'apprentissage (à partir de 15 ans sous condition d'avoir effectué une classe de 3<sup>ème</sup>).

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

#### LIEU ET DATES

**Lieu** : La formation se déroule au CFAM.

**Dates** : Se renseigner auprès du CFAM.

#### CONTACTS

**Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse**

21, rue Joseph Cugnot  
68200 Mulhouse  
Accueil : 03 89 33 18 90  
cfam@cm-alsace.fr

**Secrétariat** : Nathalie BOSSAVY

03 89 33 18 91  
nbossavy@cm-alsace.fr


**Responsable de pôle** : Frédéric SCHIANO


fschiano@cm-alsace.fr

**Développeurs de l'apprentissage** :

developpeurs68@cm-alsace.fr

[www.cfaa-mulhouse.fr](http://www.cfaa-mulhouse.fr) - [www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr)

 [www.facebook.com/cfaa68200](https://www.facebook.com/cfaa68200)

 [www.instagram.com/cfaa\\_mulhouse](https://www.instagram.com/cfaa_mulhouse)

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle	Taux de poursuite d'études
<b>87 %</b>	<b>76 %</b>	<b>53%</b>	<b>47 %</b>

Source : CFAM

# TOILETTAGE CANIN ET FELIN

CTM

## PROGRAMME

### MODULES PROFESSIONNELS

- L'accueil du client et de son chien ou chat dans le respect des règles de sécurité.
- Préparation du poste de travail de l'animal.
- Procédures d'opérations préalables à la toilette du chien ou du chat.
- Toilette du chien et du chat.
- Prestations annexes au toilettage.
- Ventes de produits additionnels.
- Nettoyage et désinfecter le matériel et les locaux.
- Sciences – cynologie / biologie.
- Management transversal d'une TPE du secteur artisanal.

Possibilité de valider un, des ou tous les blocs de compétences.

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation.
- Formation pratique en salon.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques, simulations, jeux de rôle.
- Alternance entreprise / centre de formation.

### MODALITES D'EVALUATION

Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation.

Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :

- des examens blancs.
  - des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques)
- Evaluation et suivi en entreprise.

### INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAM.

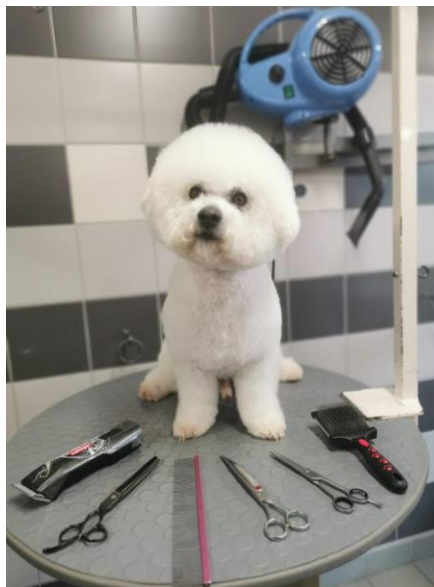
### MODULES GENERAUX

- Législation et cadre organisationnel.
- Langue vivante anglais.
- Communication écrite et verbale.
- Vente.
- Prévention des risques professionnels.
- Arts appliqués.
- Mathématiques.

### EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux modernes.
- Matériel et équipement des plateaux techniques de qualité.
- Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet
- Espace de travail personnel.



Crédit photo : F. SCHIANO

Conditions générales de vente



**APPRENTI-ARTISAN.ALSACE**

Chambre  
des  
Métiers  
de  
Alsace

CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT DE MULHOUSE

• COIFFURE • TOILETTAGE •  
• VENTE • AUTOMOBILE •